

**Délégation académique à l'action culturelle  
DAAC**

Poitiers, le 30 août 2022

Affaire suivie par :  
Claire SIMON  
Conseillère académique lecture-écriture-BD Daac  
Mél : [claire.simon@ac-poitiers.fr](mailto:claire.simon@ac-poitiers.fr)  
Virginie Proux  
Secrétariat Daac  
Mél : [secretariat.daac@ac-poitiers.fr](mailto:secretariat.daac@ac-poitiers.fr)  
Téléphone : 05 16 52 65 53

Le Délégué académique à l'action culturelle

à

mesdames et messieurs les proviseurs

Rectorat de Poitiers – DSDEN de la Vienne  
22 Rue Guillaume VII le Troubadour  
CS 40625 – 86022 Poitiers Cedex

s/c de mesdames, messieurs les inspecteurs  
d'académie, directeurs académiques des services  
départementaux de l'éducation nationale

Objet : candidature d'**une classe** de lycée général **ou** professionnel au prix BD des lycées.

La délégation académique à l'éducation artistique et culturelle du rectorat (Daac) en partenariat avec le Festival International de la Bande Dessinée d'Angoulême (FIBD), vous informe que l'opération « Prix des lycées » est reconduite dans notre académie.

Ce prix littéraire a pour objectif de faire mieux connaître la bande dessinée contemporaine auprès des élèves de lycée, en les encourageant à lire des œuvres proposées dans la production éditoriale récente.

Il s'agit pour les lycéens, de préférence de première année, de lire cinq bandes dessinées, de les classer dans un ordre de 1 à 5 avant fin décembre 2022. Les 8 à 10 classes participant à l'opération rencontreront les auteurs lauréats pendant le festival international de BD d'Angoulême 2023 ( du 26 au 29 janvier 2022).

**La délégation académique à l'action culturelle du rectorat et le FIBD s'engagent à :**

- assurer une formation d'une journée aux enseignants, au moins un par établissement, dont la classe participe à l'opération ;
- assurer l'entrée gratuite pendant une journée au festival international de BD d'Angoulême 2023 aux classes participantes.

**Les établissements, les enseignants dont une classe aura été sélectionnée par la Daac s'engagent à :**

- assurer un travail pédagogique autour des 5 œuvres sélectionnées
- envoyer pour le 16 décembre 2022, ce travail pédagogique et le résultat du vote, à la responsable du secteur BD de la Daac, Claire SIMON. Des travaux réalisés en collège et en lycée pour les prix BD sont consultables sur le site de l'académie, partie « DAAC », secteur bande dessinée ;
- libérer le ou les enseignant(s) responsable(s) de l'opération pour la journée de formation et à lui ( leur ) faire un ordre de mission.

Les albums, les repas, le transport et l'assurance des élèves participant au voyage pédagogique à Angoulême pendant le FIBD 2023 sont à la charge des établissements.

**Voici le calendrier du déroulement de cette opération :**

- Jeudi 20 octobre 2022, journée de formation à Angoulême pour les enseignants des classes participantes.
- en novembre et décembre, lecture des ouvrages par les élèves et travail pédagogique en classe ;
- 16 décembre 2022 au plus tard, vote des classes ;
- 27 janvier 2023, rencontre avec le(s) auteur(s) lauréats à Angoulême pendant le FIBD et visite du festival.

Je vous demande de transmettre cette information aux professeurs documentalistes et aux professeurs de lettres-histoire géographie, d'arts appliqués, d'arts plastiques (ou de toutes autres disciplines) intéressés, afin d'inscrire au plus tôt votre établissement. Pour ce faire, vous trouverez ci-joint une fiche d'inscription qui devra être retournée à la délégation académique à l'éducation artistique et culturelle,

à l'attention de Claire SIMON, responsable du secteur BD

**Pour le mercredi 21 septembre 2022**

par courriel : [claire.simon@ac-poitiers.fr](mailto:claire.simon@ac-poitiers.fr)

Vous serez avertis de l'inscription ou non de votre établissement à cette opération au plus tard le mercredi 28 septembre 2022.

Je vous remercie par avance pour votre participation et votre contribution au succès de cette action pédagogique.



**Mathias Charton**